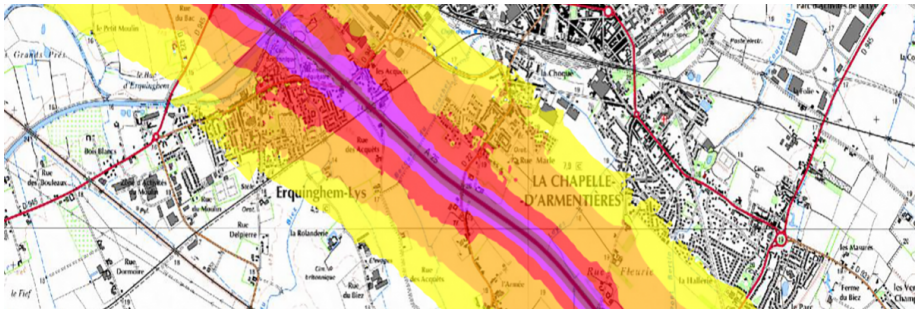
PROJET RÉFÉRENT

Cartographie de bruit



OBJET DE L'OPÉRATION

Réalisation de Cartes de Bruit Stratégiques des grandes infrastructures de transport terrestre.
Le transport est reconnu comme étant la première source de nuisances sonores. La directive européenne 2002/49/CE, relative à l'évaluation et à la gestion du bruit dans l'environnement, impose aux États membres d'établir des Cartes de Bruit Stratégiques (CBS) de leurs Grandes Infrastructures de Transports Terrestres (GITT) et de leurs grandes agglomérations. Ces cartes doivent être réexaminées tous les 5 ans et accompagnées de la rédaction de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE).

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

Dans le cadre de la troisième échéance de cartographie pour 2017, la Direction Générale de la Prévention des Risques (DGPR) du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire a confié au Cerema Hauts-de-France la mise à jour des CBS à l'échelle de la région Hauts-de-France pour toutes les GITT routières et ferroviaires.

LA RÉPONSE DU CEREMA

Suivant les directives de la DGPR, le Cerema Hauts-de-France a procédé à la mise à jour des CBS, pour tous les gestionnaires de GITT. Certaines cartes de deuxième échéance (2012) ont été réemployées lorsque les données d'entrée étaient inchangées. Dans les autres cas, les cartes ont été refaites à l'aide du logiciel Mithra SIG et de la méthode de calcul NMPB08.
Ces cartographies des émissions sonores des GITT permettent de fournir aux autorités compétentes des éléments de diagnostic pour identifier les zones à enjeu et y réduire l'exposition au bruit, comme prévu dans les politiques publiques. Elles ont également un rôle d'information et de

CONTACT

✉
relation-clients-hautsdefrance@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Qualité de l'air et nuisances sonores

sensibilisation du public sur son exposition au bruit.
Le Cerema réalise également des modélisations acoustiques dans le cadre d'études d'impact de projet d'infrastructures de transport, de création de protections acoustiques à la source, de prévision du bruit en phase chantier, etc. Dans ces cas, la modélisation est souvent accompagnée de mesures in-situ qui permettent de caler le modèle sur une situation de référence.

LE CLIENT / PARTENAIRE

Direction Générale de la Prévention des Risques

LE CALENDRIER

2016 - 2018

PILOTE DU PROJET

Cerema Hauts-de-France
Département TEER, Groupe Air Bruit Vibrations
Geoffrey POT
geoffrey.pot@cerema.fr